

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	40
VOTANTS	52

CONVOCACTION

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

OBJET

Budget annexe PSLA - Vote du
budget primitif 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.

Étaient présents : Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Fabrice GLORIA

Absente : Maïté GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240404-2024-04-04-070-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Fonctionnement :

Le budget intègre les dépenses courantes et les loyers de l'ensemble des pôles qui produisent 143 000 € de loyers pour 163 000 € de charges de fonctionnement.

La subvention d'équilibre est en hausse, à 198 000 €, contre 170 000 € en 2023 et 145 000 € en 2022, en raison notamment de la mise en amortissement des travaux des nouveaux pôles (net de subventions) et d'une hausse des fluides (électricité et pellets en particulier) et du coût d'entretien du système de chauffage, en particulier au PSLA de L'Aigle. Une partie des charges d'énergie est refacturée aux professionnels de santé (sauf à L'Aigle où les loyers sont forfaitaires, toutes charges comprises), mais cette refacturation intervient en année N+1.

De manière schématique, les loyers couvrent une partie des dépenses de fonctionnement. Le complément et l'amortissement des bâtiments est couvert par la subvention d'équilibre du budget général.

Investissement :

Le budget primitif intègre en prévisions nouvelles, outre les écritures techniques d'amortissements :

En dépenses :

- Les remboursements d'emprunts pour 125 000 €,
- 6 300 € pour la fraction P3 du marché de chauffage
- Une enveloppe de 15 000 € pour des besoins d'équipements éventuels
- Une étude de faisabilité pour une éventuelle extension du pôle de Moulins la Marche pour 4 000 €
- Une enveloppe de travaux non affectée de l'ordre de 260 000 €, qui vraisemblablement retombera en excédent, si les deux appartements du pôle de L'Aigle sont vendus.

En recettes: les recettes attendues de la vente des appartements du PSLA de L'Aigle pour 1 65 000 €.

- Vu la délibération n° 2024-02-15-012 du Conseil Communautaire en date du 15 février 2024 actant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB),

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget primitif du budget annexe PSLA 2024

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 15 AVR. 2024
Publié en ligne le 15 AVR. 2024
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

